



Objet de l'association

L'Association dite des « Centres d'Entraînement Aux Méthodes d'Education Actives » (Ceméa) fondée en 1937, déclarée le 20.09.1944 à la Préfecture de Police et reconnue d'utilité publique en 1966, a pour but la diffusion des idées d'Education Nouvelle dans une dimension nationale et internationale.

C'est un mouvement d'Education Nouvelle qui œuvre dans les différents terrains de l'action éducative, sanitaire, sociale et culturelle. Organisme de formation, les CEMEA participent par les Méthodes d'Education Active à la formation des personnels éducatifs des œuvres scolaires, post et périscolaires, de vacances et de loisirs, des œuvres sanitaires, éducatives, sociales et culturelles. Les CEMEA concourent ainsi à la formation initiale et permanente des personnes, à la formation professionnelle des agents de collectivités temporaires ou permanentes. Par l'organisation et l'expérience d'actions éducatives, les CEMEA participent au développement et à la transformation des pratiques culturelles des groupes et des institutions.

Des principes, des valeurs. Il n'y a qu'une éducation... Elle s'adresse à tous ; elle est de tous les instants. Tout être humain peut se développer et même se transformer au cours de sa vie. Il en a le désir et les possibilités. Notre action est menée en contact étroit avec la réalité. Le milieu de vie joue un rôle capital dans le développement de l'individu. L'éducation doit se fonder sur l'activité, essentielle dans la formation personnelle et dans l'acquisition de la culture. L'expérience personnelle est un facteur indispensable du développement de la personnalité. Tout être humain, sans distinction de sexe, d'âge, d'origine, de convictions, de culture, de situation sociale, a droit à notre respect et à nos égards. La laïcité, c'est l'ouverture à la compréhension de l'autre dans l'acceptation des différences et dans le respect du pluralisme. C'est aussi le combat pour la liberté d'expression de chacun et contre toute forme d'obscurantisme, de discrimination, d'exclusion et d'injustice.

Les Ceméa sont agréés et subventionnés par les ministères de l'Education nationale, de la jeunesse, des Sports et de la Vie associative, de l'Emploi, de la cohésion sociale et du Logement. Ils sont conventionnés avec les ministères de la Santé et des Solidarités, des Affaires étrangères, de la Culture et de la Communication. Ils sont partenaires de la CNAF, de Conseils régionaux et généraux, de villes, d'organismes mutualisateurs, des CAF, de comités d'entreprises, de fédérations et d'associations locales, régionales, nationales ou internationales.

Les Ceméa sont composés d'un siège national, de plus de 30 structures en métropole et en outre-mer et d'une fédération internationale.

Activités principales

Les Ceméa interviennent :

- **dans et autour de l'Ecole**, avec des projets adaptés à la diversité des publics, prenant en compte l'élève dans sa globalité ainsi que les politiques éducatives locales (les Ceméa sont notamment présents dans les Ateliers Relais),
- **dans l'organisation des temps libérés et des loisirs** par la mise en place des formations à l'animation volontaire BAFA et BAFD et en préparant des professionnels de l'animation aux diplômes d'état : BAPAAT, BEATEP, BPJEPS, BEESAPT, DEFA, DE-DPAD,

./.

./.

• **dans le domaine de la culture et des médias**, par des actions permettant d'appréhender les pratiques culturelles dans leur diversité et sur tous les territoires :

- par la promotion d'une éducation artistique de qualité, en réaffirmant la dimension interculturelle de l'éducation, pour favoriser dès le plus jeune âge, une ouverture aux autres,
- par des actions d'accompagnement et d'accueil de jeunes autour de manifestations culturelles locales et nationales (Festival d'Avignon, Printemps de Bourges, Festival d'Aurillac...),
- par un engagement pour la démocratisation de la culture scientifique et technique qui permette à chacun d'appréhender l'intérêt et les limites de toute démarche scientifique,
- par l'appropriation et la maîtrise des technologies de l'information et de la communication, pour les mettre au service d'un accès plus large et plus équitable à la diversité des cultures humaines.

• **dans des actions éducatives et sociales** qui accompagnent chacun dans ses projets de vie :

- formation des professionnels de l'éducation spécialisée, de l'animation et de la jeunesse, de la petite enfance, de la psychiatrie, de l'aide à domicile, de l'accompagnement des personnes âgées,
- aide à l'insertion sociale et professionnelle auprès de publics en difficulté : jeunes sans qualification professionnelle, demandeurs d'emploi, personnes incarcérées...
- accompagnement d'équipes et de structures dans l'élaboration de leurs projets d'action, aide à l'évolution de leurs pratiques...
- soutien à l'intégration des enfants et des jeunes porteurs de handicaps dans l'école et dans les loisirs collectifs de mineurs.
- Accompagnement de structures au travail avec des jeunes en errance et recherches-actions pour des pratiques professionnelles et des politiques publiques innovantes.

• **Dans un cadre européen et international, pour une éducation à l'interculturel**, pour des citoyennetés démocratiques et des politiques de développement durable.

Pour plus d'informations...

<http://www.cemea.asso.fr>